

ADIC - ANNEAU BLEU - APPC

Questionnaire des associations de plaisanciers de Cavalaire - sur- mer aux candidats à l'élection municipale de 2020

1/ Projet ECOBLEU

Envisagez-vous de maintenir le projet ECOBLEU en l'état ?

Notamment, prévoyez-vous de :

- détruire le quai Marc Pajot
- supprimer une passe d'entrée
- prévoir des places de 30 m
- installer des turbines d'avivement
- déplacer la cale de mise à l'eau
- détruire le bureau du port privé et raser l'actuelle maison de la mer
- construire les bâtiments prévus dans le projet, avec financement par les GU : maison de la mer, capitainerie, yacht club

2/ Fonctionnement des instances du port

- vous engagez-vous à faire fonctionner le CLUPP et le conseil portuaire de manière conforme à la réglementation ?
- maintenez-vous la SPL Port Heraclea ? Si oui, vous engagez-vous à la faire fonctionner de manière transparente : conseil d'administration, calcul des charges des plaisanciers, comptes détaillés ?

3/ Redevances et charges

- pouvez-vous vous engager à plafonner la redevance domaniale versée par la SPL à la commune ?
- les redevances et les charges payées par les plaisanciers ont augmenté de plus de 60% en 2018 sans réelle justification. Envisagez-vous de réviser à la baisse les grilles tarifaires, et pouvez-vous vous engager à rendre transparent le calcul des charges et redevances payées par les plaisanciers et les autres usagers du port ?
- en raison de la hausse de la redevance payée par la station d'avitaillement, le tarif des carburants est plus cher à Cavalaire que dans les stations voisines. Il en est de même pour la redevance de l'aire de carénage et de la grue. Quelle évolution envisagez-vous pour les redevances de ces professionnels ?
- en cas de révision du projet, envisagez-vous de permettre aux plaisanciers de choisir la durée de leur garantie d'usage sans discrimination ?
- quel sort sera réservé en 2025 aux 160 titulaires d'une GU arrivant à expiration cette année-là ?

4/ Cadre de vie

Quelles actions prévoyez-vous pour améliorer la qualité de vie des plaisanciers, en termes d'amélioration des services et de la sécurité, et de réduction des nuisances, notamment du bruit ?

Cavalaire le 21 Octobre 2019